



Le billet du CAUE de la Somme #38

Le 24 novembre 2020

« Imaginons demain »

Imaginer « ma maison » : mais comment ?

Que l'on veuille construire ou rénover, comment s'y prendre ? Construire aujourd'hui, comme hier, ne concerne pas uniquement le choix des matériaux, mais aussi le « comment », le « où », le « pourquoi ». Ce peut être un projet de vie, d'où l'importance de peser les choses avant de « poser la première pierre ».

Passer du rêve à la réalisation n'est pas obligatoirement chose aisée. Pour y parvenir, il faut évaluer ses besoins, ses modes de vie, ses goûts. Enoncer des rêves et des envies, puis envisager des idées, des réflexions – ville ou campagne, maison de plain-pied ou à étages, surface habitable souhaitée, nombre de chambres, garage ou non, style architectural (contemporain, traditionnel...), matériaux (béton, bois, terre, paille,...) circulation entre les espaces...-. Il en découlera une définition théorique des surfaces et des fonctionnements au regard du nombre de personnes du foyer, des façons de vivre, des habitudes...

Tant pour un projet de construction que de rénovation, réfléchir à l'évolutivité de l'habitat permettra de s'adapter à l'évolution des usages, par la transformation des aménagements intérieurs ou même de la structure de la construction. Au préalable, il faudra appréhender, observer le site ou le terrain dans son environnement, son positionnement dans le paysage, dans la commune : S'informer sur les contraintes administratives, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune, les servitudes éventuelles (viabilisation, raccordement aux réseaux électriques, eau, gaz, règlement de lotissement, droit de passage au profit d'un voisin, clôture mitoyenne, etc..) géologiques ou hydrographiques (nature du terrain, Plan de Prévention des Risques naturels et Industriels), l'évolution future du quartier ou de la zone...

En plus d'une maison sur mesure, faire construire son logement c'est aussi s'approprier les normes en vigueur, afin d'obtenir un bien-être thermique, le recours à une isolation renforcée, et des équipements utilisant une énergie renouvelable. Un édifice à bonnes performances thermiques et énergétiques, de conception bioclimatique, permettra de diminuer la consommation d'énergie et la facture énergétique, tout en garantissant un confort intérieur optimal. Un matériau durable, isolant, sain répondra au bien-être et aux défis du développement durable.

Se projeter dans « sa maison, son nid » peut être un défi. Pour mettre en cohérence l'ensemble des critères concourant à la réussite d'un projet, le recours à l'architecte permettra de synthétiser les désirs.

Pour concrétiser son rêve... il faut prendre le temps.

Pour en savoir plus :

- 🌐 [Un guide pour élaborer son projet](#)
- 🎥 [Les missions de l'architecte de A à Z : Pourquoi faire appel à un architecte ?](#)
- 🌐 [S'inspirer de l'essentiel : Les fourniers roux, de véritables oiseaux architectes](#)

Suivez le CAUE de la Somme

